

**NOTE DE CONCEPT**

**ATELIER RÉGIONAL DE FORMATION SUR LE FINANCEMENT CLIMATIQUE ET LA RÉDACTION DE PROJETS BANCABLES POUR LES ACTEURS FORESTIERS AFRICAINS**

**14-18 MARS 2022**

**DOUALA, CAMEROUN**

1. **INTRODUCTION**

Le Forum forestier africain (AFF) est une organisation non gouvernementale panafricaine dont le siège est à Nairobi, au Kenya. C'est une association d'individus qui partagent la quête et l'engagement pour la gestion durable, l'utilisation et la conservation des ressources forestières et arboricoles de l'Afrique pour le bien-être socio-économique de ses populations et pour la stabilité et l'amélioration de son environnement. L'objectif du Forum est de fournir une plateforme et de créer un environnement propice à l'analyse indépendante et objective, au plaidoyer et au conseil sur les questions politiques et techniques pertinentes relatives à la gestion durable, l'utilisation et la conservation des ressources forestières et arborées de l'Afrique dans le cadre des efforts de réduction de la pauvreté, de promotion de l'égalité des sexes et de développement économique et social. A travers tous ses programmes et activités, le Forum cherche à promouvoir l'autonomisation de tous les groupes marginalisés, en particulier les femmes, qui restent vulnérables aux impacts du changement climatique et dont la représentation, les priorités et les besoins sont rarement pris en compte de manière adéquate dans le secteur forestier.

AFF intervient à travers sept domaines programmatiques principaux, à savoir (i) une meilleure gestion des forêts et des arbres hors forêts; ii) les forêts et les arbres dans le développement économique et l’éradication de la pauvreté; iii) la contribution des forêts et des arbres à la santé environnementale; iv) la contribution des forêts et des arbres à la sécurité alimentaire et nutritionnelle; v) les politiques et la gouvernance; vi) le renforcement des capacités et le développement des compétences; et vii) la gestion de l’information et l’analyse d’impact.

Dans le cadre de ces domaines programmatiques, AFF, avec le financement de l’Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), met en œuvre un projet intitulé « *Renforcer la gestion et l’utilisation des écosystèmes forestiers pour le développement durable en Afrique* ». L’objectif global de ce projet est de « générer et partager des connaissances et des informations par le biais de partenariats de manière à contribuer aux options de politique et de prise de décision et au renforcement des capacités, afin d’améliorer la gestion des forêts qui aborde mieux les questions d’éradication de la pauvreté et la protection de l’environnement en Afrique ». Les objectifs spécifiques du projet comprennent (1) identifier et promouvoir les possibilités de protection et de gestion durable de la base de ressources forestières afin d’améliorer l’approvisionnement en biens écosystémiques; (2) améliorer les connaissances et les capacités des parties prenantes africaines à faire face aux effets néfastes du changement climatique grâce à une meilleure gestion et utilisation des forêts ; (3) examiner le potentiel de production et d’utilisation des biocarburants liquides en Afrique en tant que moyen de développer des économies nationales vertes et circulaires; (4) améliorer la gouvernance forestière nationale en renforçant la capacité de l’Afrique à participer efficacement aux processus environnementaux multilatéraux et à intégrer et mettre en œuvre les décisions qui en découlent dans leurs politiques, plans et activités nationaux.

Un autre projet à AFF est celui financé par l’Agence Suisse pour le Développement et la Coopération, intitulé «*Forêts africaines, populations et changement climatique*». L’objectif global du projet est de renforcer d’une part le rôle des forêts africaines pour l’adaptation des populations aux effets du changement climatique dans divers paysages de manière à améliorer leurs moyens de subsistance, d’autre part de conserver la biodiversité, préserver la qualité de l’environnement et améliorer la capacité des forêts africaines à s’adapter au changement climatique et à contribuer aux efforts d’atténuation. Les objectifs spécifiques du projet incluent : i) renforcer la capacité des acteurs forestiers africains à adopter les meilleures pratiques qui intègrent à la fois des options d’adaptation et d’atténuation en réponse aux impacts du changement et de la variabilité climatique sur les systèmes biophysiques et sociaux dans différents paysages; ii) améliorer la gouvernance forestière nationale en renforçant la capacité des parties prenantes africaines à répondre à l’Accord de Paris et aux politiques et initiatives mondiales connexes en matière de changement climatique liées à la foresterie; iii) promouvoir les opportunités d’entreprenariat et les moyens technologiques pouvant améliorer la valeur ajoutée en foresterie africaine, y compris ceux liés au changement climatique qui pourraient accroitre les moyens de subsistance, les revenus nationaux et l’emploi.

Les deux projets visent à doter les parties prenantes forestières africaines des capacités nécessaires pour contribuer à la réalisation des objectifs climatiques mondiaux. En particulier, l’un des résultats du projet financé par l’ASDI vise à rendre les parties prenantes africaines capables d’accéder aux possibilités de financement mondial offertes par les accords multilatéraux sur l’environnement (AME). Cette note conceptuelle est ancrée sur ce résultat, les principaux résultats attendus étant (i) les parties prenantes de la foresterie africaine connaissent les possibilités de financement liées aux AME et (ii) les parties prenantes de la foresterie africaine sont capables d’accéder aux sources de financement mondiales liées à la foresterie.

**CONTEXTE**

Bien que la mise en place / le renforcement de cadres politiques et institutionnels adéquats et la disponibilité de connaissances et de capacités techniques suffisantes fassent partie des exigences clés pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux, les évaluations des premières contributions déterminées au niveau national (CDN) ont révélé que le manque de ressources financières a limité la mise en œuvre de nombreuses interventions prévues dans les pays africains. La mobilisation du financement climatique représente donc une étape cruciale pour mettre en œuvre l’action climatique et atteindre les objectifs. Pour les pays en développement en général, et pour l’Afrique en particulier, l’accès aux ressources financières mondiales consacrées à l’action climatique représente l’un des principaux défis. L’Afrique est à la traîne des autres régions en ce qui concerne la mobilisation de ressources pour les initiatives de lutte contre le changement climatique. Parmi les contraintes qui limitent la mobilisation efficace et adéquate du financement climatique par la plupart des pays africains, on peut citer les capacités technique, institutionnelle et financière nationales insuffisantes en matière (i) d’élaboration des propositions de projets de qualité qui répondent aux critères d’investissement des fonds climatiques, (ii) d’établissement des mécanismes de mise en œuvre solides et (iii) d’établisseement des systèmes de rapportage fonctionnels. L’accès au financement à partir des sources de financement climatiques mondiales et régionales disponibles exige que les pays satisfassent à un ensemble de critères, y compris la nécessité pour les propositions de démontrer une justification climatique forte, un changement de paradigme élaboré, l’appropriation par le pays, entre autres choses. En outre, la faiblesse de la coordination intersectorielle affaiblit considérablement la capacité de ces pays à préparer des projets cohérents et bien articulés et à exploiter les possibilités de financement qui pourraient permettre au continent de faire face aux risques climatiques.

La nécessité d’apporter un soutien constant aux pays africains dans le renforcement de leur capacité à déployer pleinement des mécanismes leur permettant de mobiliser des financements climatiques avec succès et de manière durable ne cesse de croître, en particulier dans ce contexte où les pays ont révisé (ou révisent) leurs CDNs pour fixer de nouveaux objectifs plus ambitieux, et actualisent et mettent en œuvre leurs plans nationaux d’adaptation (PAN) à court, moyen et long terme.

Particulièrement d’intérêt pour les acteurs du secteur forestier, le Réseau Mondial de Facilitation du Financement des Forêts (Global Forest Financing Facilitation Network - GFFFN), connu comme étant la branche de financement du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF), a été créé pour aider à débloquer et à faciliter l’accès aux mécanismes financiers existants et émergents dans le but de contribuer à la réalisation des objectifs et cibles forestiers mondiaux. Depuis sa création, GFFFN a aidé de nombreux pays à travers le monde à accéder aux ressources. En Afrique, ils ont soutenu le Cameroun, la Guinée, le Niger, le Nigeria, l’Ouganda et le Zimbabwe, entre autres. Ce soutien a également facilité la formation de centaines de parties prenantes du secteur forestier sur les approches de mobilisation des ressources.

C’est dans ce contexte que, dans son plan de travail annuel pour 2022, AFF prévoit d’organiser un atelier régional de formation sur «le financement climatique et la rédaction de projets bancables», à l’intention des acteurs forestiers africains issus d’organisations gouvernementales et non gouvernementales. La formation est organisée en collaboration avec le GFFFN, compte tenu du matériel de formation et des expériences dont il dipose. En outre, cette collaboration avec le GFFFN devrait créer des opportunités de synergies et de collaboration avec leurs initiatives en cours au niveau continental incluant avec certaines communautés économiques régionales (CER).

1. **Objectifs DE L’ATELIER DE FORMATION**

L’objectif global de l’atelier de formation est de renforcer la capacité d’une masse critique d’acteurs forestiers africains venant de pays francophones sélectionnés sur le financement climatique et sur la rédaction de projets bancables. Plus précisément, l’atelier de formation portera sur :

1. connaissance des mécanismes de financement climatique disponibles aux niveaux régional et global, particluièrement les critères d’investissement / de financement, les processus, les cycles des projets, les exigences à remplir par les propositions, etc.;
2. comment mobiliser des fonds pour des actions climatiques au niveau national (fonds domestiques / nationaux) et,
3. comment rédiger des projets climatiques bancables.
4. **RESULTATs ATTENDUS**

Les participants ont de bonnes connaissances sur les aspects suivants :

1. les mécanismes/sources de financement du climat disponibles aux niveaux régional et global; les critères d’investissement / financement, les processus, les cycles des projets, les exigences des propositions, etc.;
2. comment les financements nationaux peuvent être mobilisés pour mettre en œuvre des actions climatiques dans le secteur forestier;
3. comment rédiger des projets climatiques bancables.
4. **approchE ET durEE DE l’ATELIER**

L’atelier se déroulera en présentiel à **Douala, au Cameroun**, sur une durée de 5 jours du **14 au 18 mars 2022**.

1. **Participants**

L’événement devrait réunir environ 30 participants invités, des huit pays francophones suivants: **Burkina Faso,** **Cameroun, Comores, Côte d’Ivoire, Madagascar, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Togo**. Pour chaque pays, les participants seront sélectionnés parmi les **organisations gouvernementales / forestières et non gouvernementales (y compris le secteur privé)**.